

GUIDE DU TRI

Pas de chichi

MAINTENANT,

tout **SE**
TRIE !

TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT
& TOUS LES PAPIERS SE RECYCLENT

PAS DE CHICHI, MAINTENANT TOUT SE TRIE !

À trier

Tous les emballages en plastique, métal et carton, tous les papiers.

• Conteneurs jaunes •



Papiers, emballages en papier et carton



Emballages en plastique



Emballages en métal (même les petits)



EMBALLAGES : ✓ VIDÉS ✓ MÊME SALES ✓ SÉPARÉS

À trier

Tous les emballages en verre.



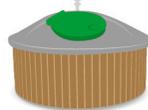
• Conteneurs verts •



Bouteilles en verre



Pots, bocaux et flacons en verre



EMBALLAGES : ✓ VIDÉS ✓ MÊME SALES ✓ SÉPARÉS ✓ SANS BOUCHONS

À jeter

Les ordures ménagères.

• Conteneurs gris •



Ordures ménagères



Objets en plastique



Vaisselle cassée



+ D'EMBALLAGES TRIÉS, C'EST + DE MATIÈRE À RÉUTILISER !



1 Vous triez tous vos emballages en plastique...



2 ...ils sont collectés et déposés au centre de tri



3 Le centre de tri sépare les matériaux et les compacte en balles.



4^a Les balles de plastique sont étudiées pour trouver de nouvelles solutions de recyclage.



4^b Les balles de plastique sont valorisées énergétiquement (chauffage urbain).



4^c Les balles de plastique sont acheminées chez un recycleur.



5 Ces matériaux sont réduits en paillettes puis en granulés...

6 ...prêts à être transformés en produits finis.



NOUVEAUX EMBALLAGES
Bouteilles, flacons de lessive, et de produits d'entretien, etc.



NOUVEAUX PRODUITS
Tubes, arrosoirs, pièces auto, fibres de rembourrage, pull polaires.

Tous les emballages en plastique



Bouteilles



Flacons, bidons et tubes



Barquettes (plastique, polystyrène), pots et blisters

Sacs, sachets et films

Tous les emballages en carton



Briques alimentaires



Boîtes en cartons



Suremballages en carton



Paquets de chips cartonnés

Rouleaux

Assiettes et gobelets en carton

Boîtes à œufs

Cartons de pizza

Tous les emballages en métal, même les petits



Barquettes



Canettes



Bidons



Conserves



Aérosols



Couvercles

Boîtes en aluminium & acier

Bougies chauffe-plat

Opercules

Capsules aluminium



Capsules



Gourdes compote



Sachets de café en aluminium



Collerettes

Tablettes médicament



Bouchons



Feuille d'aluminium



Tubes

Tous les papiers



Enveloppes



Journaux, magazines, catalogues prospectus



Cahiers, bloc notes



Livres



Feuilles, impressions



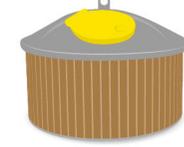
Sacs en papier



EN VRAC, PAS EN SAC !

EMBALLAGES

- ✓ VIDÉS
- ✓ MÊME SALES
- ✓ SÉPARÉS



À trier

Cartons bruns.



Cartons bruns aplatis.
À trier en déchetterie
ou dans les contenants
spécifiques.



À trier

Tous les emballages en verre.



Bouteilles en verre



Pots, bocaux et flacons en verre

Les interdits



Verres cassés



Fenêtres
et miroirs



Porcelaine,
céramique
et terre cuite



Ampoules
et néons



Bouchons,
couvercles et capsules
plastique ou métal

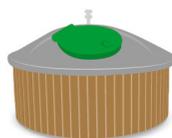
À mettre dans
les ordures
ménagères

À apporter en déchetterie

À mettre dans
le bac jaune

EMBALLAGES

- ✓ VIDÉS
- ✓ MÊME SALES
- ✓ SÉPARÉS



Le compostage individuel

Le compostage est un processus naturel qui permet de recycler et de valoriser les matières organiques du jardin et de la cuisine. Il faut savoir que **30% des déchets ménagers sont compostables**.

Ce processus biologique est effectué, entre autres par des bactéries, des vers, des insectes ou par des champignons qui ont besoin d'air et d'eau pour dégrader les matières. **En bac ou en tas, le compostage peut se pratiquer à la maison.**

Les intérêts du compostage

- Réduire les quantités de déchets traités par incinération
- Contribuer à préserver l'environnement en effectuant un retour au sol de la matière organique
- Obtenir un fertilisant de qualité pour son jardin

Modalités

- Envoyer une demande par courriel à l'adresse spgd@cc-peva.fr avec un justificatif de domicile de moins de 3 mois et copie recto verso de la pièce d'identité
- **Gratuit** depuis le 1^{er} janvier 2024



JE METS

DANS MON COMPOSTEUR

Déchets de cuisine

- > Epluchures, restes de fruits et légumes
- > Fruits et légumes abimés
- > Filtres et marc de café
- > Pain
- > Sachets de thé, tisanes, infusions
- > Serviettes, essuie-tout et mouchoirs en papier
- > Croutes de fromage
- > Coquilles d'œuf broyées

Déchets de jardin

- > Branchages de petite taille découpés, broyat
- > Feuilles
- > Plantes et fleurs coupées
- > Mauvaises herbes
- > Plantes séchées
- > Tailles de haie
- > Tontes de jardin en petite quantité
- > Epluchures et écorces d'agrumes découpées



JE NE METS PAS

DANS MON COMPOSTEUR

Déchets de cuisine

- > Viande et os
- > Poisson
- > Matières grasses
- > Coquillages
- > Caspules de thé ou café

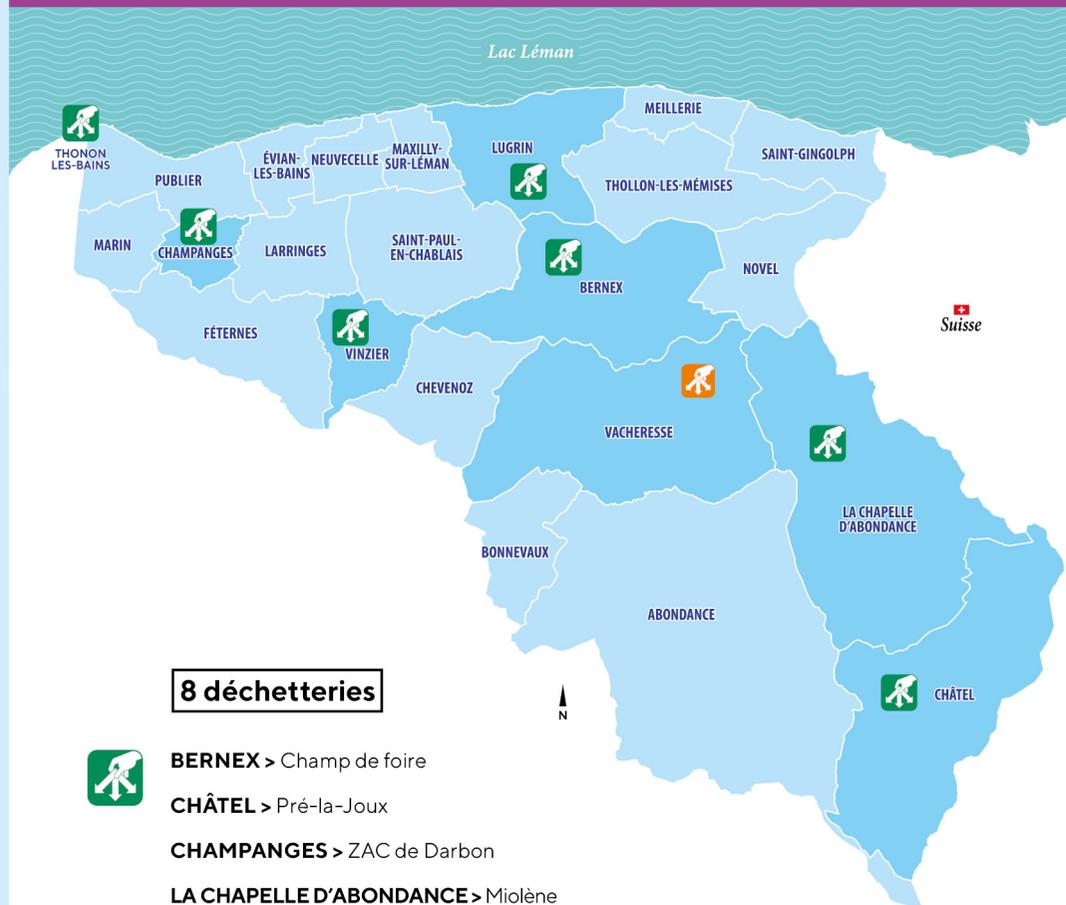
Déchets de jardin

- > Gros branchages
- > Plantes malades (ex : mildious)
- > Plantes invasives (ex : buddleia)

Autres

- > Bois de palette, contreplaqué, traité, vernis ou peints
- > Sciure de bois traité
- > Lingettes et Couches culottes
- > Poussières, sacs d'aspirateurs
- > Excréments, litière de chat
- > Mauvaises herbes montées en graines
- > Charbon de barbecue
- > Cigarettes
- > Terre, sable, cendres

Les déchetteries du territoire



8 déchetteries



BERNEX > Champ de foire

CHÂTEL > Pré-la-Joux

CHAMPANGES > ZAC de Darbon

LA CHAPELLE D'ABONDANCE > Miolène

LUGRIN > Route de Thollon

VINZIER > Vers les Granges

THONON-LES-BAINS > ZI Vongy*



VACHERESSE > La Revenette > **Fermée temporairement**

BERNEX > Champ de foire

Du 1^{er} mai au 31 octobre

> Mercredi : 13h30-18h

> Samedi : 8h30-12h

Du 4 novembre au 30 avril

> Mercredi : 13h30-17h

> Samedi : 9h-12h

CHÂTEL > Pré-la-Joux

Tél. : 04 50 81 31 14

Du 1^{er} mai au 31 octobre

> Mardi / Jeudi / Samedi : 9h-12h et 13h30-18h

> Mercredi : 9h-12h

Du 4 novembre au 30 avril

> Mardi / Jeudi / Samedi :
9h30-12h et 13h30-17h

> Mercredi : 9h30-12h

CHAMPANGES > ZAC de Darbon

Du 1^{er} mai au 31 octobre

> Mercredi : 8h30-12h

> Samedi : 13h30-18h

Du 4 novembre au 30 avril

> Mercredi : 9h-12h

> Samedi : 13h30-17h

LA CHAPELLE D'ABONDANCE

> **Miolène**

Tél. : 04 50 73 00 81

Du 1^{er} mai au 31 octobre

> Lundi au samedi :
8h30-12h et 13h30-18h

Du 4 novembre au 30 avril

> Lundi au samedi :
9h-12h et 13h30-17h

LUGRIN > Route de Thollon

Du 1^{er} mai au 31 octobre

> Lundi au samedi : 8h30-12h et 13h30-18h

Du 4 novembre au 30 avril

> Lundi / Mercredi / Jeudi / Vendredi / Samedi :
10h-12h et 13h30-17h

VINZIER > Vers les Granges

Tél. 04 50 73 58 00

Du 1^{er} mai au 31 octobre

> Lundi au samedi : 8h30-12h et 13h30-18h

Du 4 novembre au 30 avril

> Lundi / Mardi / Mercredi / Vendredi / Samedi :
10h-12h et 13h30-17h

THONON-LES-BAINS

> **ZI Vongy**

Tél. : 04 50 26 09 25

Du 1^{er} mai au 31 octobre

> Lundi au samedi : 8h-18h45

> Dimanche : 9h-12h15

Du 1^{er} novembre au 31 mars

> Lundi au samedi : 8h-17h45

> Dimanche : 9h-12h15



*La déchetterie de Thonon-les-Bains (Vongy) n'est accessible qu'aux habitants des communes d'Évian-les-Bains, Marin, Neuvecelle et Publier.



Fermées les jours fériés

Que rapporter en déchetterie ?

Déchets acceptés

Déchets encombrants



AMEUBLEMENT



BOIS



CARTONS



DÉBLAIS / GRAVATS



DÉCHETS VERTS



ENCOMBRANTS



MÉTAUX

Déchets spécifiques



BATTERIES



HUILES DE VIDANGE



HUILES DE FRITURES



PNEUMATIQUES



RADIOGRAPHIES



CARTOUCHES ENCRE



LAMPES



PILES ET ACCUMULATEURS



DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES



DÉCHETS DIFFUS SPÉCIFIQUES



La ressourcerie la R'MIZE est présente sur des POINTS RE-EMPLOI sur les sites de La Chapelle d'Abondance tous les mardis, de Lugrin tous les jeudis et sur Vinzier tous les vendredis pour récupérer vos dons en bon état (jouets, sport, petit électroménager, déco, meubles, vaisselle)

Déchets recyclables et réemployables



TEXTILES CHAUSSURES



VERRES



EMBALLAGES



RÉUTILISATION

Déchets acceptés sous conditions



BOIS TRAITÉ

Qu'est-ce qu'un bois autoclavé ?

Utilisé à l'extérieur, il s'agit d'un bois traité pour mieux résister dans le temps en luttant contre les insectes ou les moisissures.

Types de bois concernés

principalement les bois résineux comme le pin.

Usages
bardages, terrasses, clôtures,...



Les traverses de chemin de fer et les poteaux enduits de goudron (téléphonie notamment) sont strictement interdits car ce sont des déchets professionnels dangereux.

Où apporter son bois autoclavé ?

Volume /Jour	Lieu de collecte	À présenter sur place	Volume/Jour
< 1 m ³	Uniquement dans les déchetteries de : • Châtel • La Chapelle d'Abondance • Vacheresse	• Justificatif de domicile • Pièce d'identité	La quantité de bois autoclave est limitée. Le gardien de déchetterie peut refuser le chargement d'un usager si le quota est atteint.

Déchets non acceptés



AMIANTE / CIMENT

À faire reprendre, moyennant paiement, par des prestataires agréés.



BOUTEILLES DE GAZ

À apporter chez un revendeur de bouteille de gaz de la même marque (Les bouteilles de gaz ne sont pas vendues, mais consignées).



ORDURES MÉNAGÈRES

À déposer dans les bacs de regroupement ou les colonnes destinées à la collecte de ces déchets.



EXTINCTEURS

À apporter chez un revendeur d'extincteurs, voir la liste des repreneurs sur votre secteur sur <https://www.ecosystem.eco/fr/recherche-point-de-collecte> en sélectionnant « je suis un particulier » et « je souhaite Recycler ».



DÉCHETS D'ACTIVITÉS DE SOINS À RISQUES INFECTIEUX



MÉDICAMENTS

À apporter en pharmacie.

CONTACT

Communauté de communes
pays d'Évian - vallée d'Abondance

851 avenue des Rives du Léman
CS 10084 - 74500 Publier
Tél. : 04 58 57 03 00



Retrouvez toutes les règles de tri de votre commune :



Guide
du tri

